

Communiqué après la rencontre entre le cardinal Levada et Mgr Fellay – 16 mars 2012

Publié le 16 mars 2012
2 minutes

Au cours de [la rencontre du 14 septembre 2011](#) entre Son Éminence **le cardinal William Levada**, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi et président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, et **Son Excellence Mgr Bernard Fellay**, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, **un Préambule doctrinal**, accompagné d'une Note préliminaire, a été communiqué à ce dernier, comme base fondamentale pour parvenir à la pleine réconciliation avec le Siège Apostolique.

Dans ce Préambule étaient énoncés certains principes doctrinaux et critères d'interprétation de la doctrine catholique, nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et le *sentire cum Ecclesia*.

[La réponse de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X](#) à ce Préambule doctrinal, parvenue en janvier 2012, a été soumise à l'examen de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, puis au jugement du Saint-Père.

Conformément à la décision du pape **Benoît XVI**, l'évaluation de la réponse de S.E. Mgr Fellay lui a été communiquée par lettre remise en ce jour. Cette évaluation fait remarquer que **la position qu'il a exprimée n'est pas suffisante pour surmonter les problèmes doctrinaux** qui sont à la base de la fracture entre le Saint-Siège et ladite Fraternité.

Au terme de la rencontre de ce jour, dans le souci d'éviter une rupture ecclésiale aux conséquences douloureuses et incalculables, **le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X a été invité à bien vouloir clarifier sa position**, afin de parvenir à la réduction de la fracture existante, comme l'a souhaité le pape Benoît XVI.

Communiqué de la Salle de Presse du Vatican.